



Le parrainage, c'est quoi ?

Les fondements

Faciliter l'accès à l'emploi par l'échange d'expériences

Le parrainage pour l'emploi consiste à faciliter l'accès à l'emploi de personnes désireuses de s'insérer durablement professionnellement en les faisant accompagner de personnes bénévoles issues du monde économique, associatif ou impliquées dans la vie locale.

Face aux difficultés rencontrées lors de la recherche d'emploi, la multiplication de contrats précaires, **le parrainage est conçu comme un moyen d'aide à l'intégration durable dans l'entreprise.**

Les premières expérimentations d'un réseau de parrainage regroupant des bénévoles, actifs ou retraités, désireux d'aider les filleuls à s'insérer dans la vie professionnelle ont eu lieu en 1994. Initialement conçu pour les jeunes, il est élargi au public adulte en 2003. Des réseaux de parrainage fonctionnent efficacement aujourd'hui dans de nombreuses régions de France.

La situation actuelle sur territoire en terme d'emploi, avec une forte augmentation du chômage mais aussi des difficultés pour certaines entreprises dans leurs recrutements, incitent aujourd'hui la création de ce réseau de parrainage en Centre Ouest Bretagne. Cette démarche s'inscrit en appui des politiques publiques d'insertion professionnelle et de lutte contre les discriminations.

Les principes

Créer une complémentarité entre l'expérience d'un parrain/marraine et la personnalité d'un(e) filleul(le)

Les personnes concernées par le **parrainage rencontrent des difficultés spécifiques dans leurs démarches d'insertion professionnelle** - absence de réseau de relations pour faciliter la rencontre avec des employeurs, faible niveau de formation, risque de discrimination (âge, sexe, origine, ...) ou simple manque de confiance en soi.

La relation parrain/marraine et filleul(le) établit la passerelle entre le monde économique et le/la parrainé(e) et propose une démarche complémentaire aux actions des professionnels de l'emploi et de l'insertion.

Elle permet de démystifier l'entreprise et le contexte de la recherche d'emploi, de favoriser la dynamique de recherche active, la motivation, la confiance en soi.

Les parrains/marraines accompagnent de façon personnalisée et bénévole les filleul(le)s. Pour les soutenir dans leur démarche, ils ont accès à des formations, peuvent participer à des échanges d'expériences organisés régulièrement avec les autres parrains/marraines et bénéficient du suivi permanent de l'ALEF Pays du Centre Ouest Bretagne.



Qui ?

Le parrainage, c'est qui ?

Un engagement réciproque

Les partenaires de l'emploi, l'insertion, l'ALEF Pays du Centre Ouest Bretagne - Un rôle central de mobilisation, accompagnement, soutien et animation

- Les partenaires de l'emploi et l'insertion (Pôle Emploi, Mission Locale, ...) veillent à **l'information, l'identification et à la motivation des filleul(e)s** susceptibles de bénéficier du parrainage.
- En concertation avec eux et le réseau de parrains/marraines, l'ALEF **accompagne la constitution, le suivi du binôme parrain/marraine et filleul(e)** et aide à la définition du rôle et des engagements de chacun.
- L'ALEF **informe, forme et anime le réseau de parrainage**. Elle crée une dynamique pour fidéliser et renouveler son réseau de parrains/marraines en étant le relais d'information, de formation et d'animation du réseau (information, formation, réunions d'échanges, témoignages, actions ponctuelles, ...).
- L'ALEF assure la promotion du dispositif** sur le Pays du Centre Ouest Bretagne, la mobilisation des partenaires locaux et le développement du réseau de parrains/marraines.

Le parrain/marraine - Un accompagnement bénévole et personnalisé

- Un(e) bénévole issu(e) de tous les horizons** : chef d'entreprises, cadre, salarié, retraité, élu, membre d'association, ... **accompagne un demandeur d'emploi dans sa recherche** pendant en moyenne six mois en lui faisant bénéficier de son expérience.
- Il s'engage à **recevoir régulièrement le filleul(e) et à partager avec lui sa connaissance du monde du travail**. Il mobilise son expérience et son réseau relationnel pour offrir au filleul(e) l'opportunité de réaliser son projet.
- Il **accompagne la démarche du filleul(e)** dans la mise en oeuvre des différentes étapes de son projet.
- Il **apporte un soutien méthodologique** ... conseils relatifs au CV, à la prospection des entreprises, simulations d'entretiens d'embauche, informations sur les critères de recrutement des entreprises, les attentes des entreprises de son réseau, ...
- Il **encourage, motive son filleul(e) en valorisant ses qualités, ses aptitudes et l'aidant à progresser sur ses points faibles**.

Le filleul(e) - Un volontaire motivé

- Un **demandeur d'emploi, jeune ou adulte, volontaire** et souhaitant **améliorer sa connaissance du tissu économique local, « booster » et faire aboutir sa recherche d'emploi**.
- Il **est animé d'une réelle volonté d'insertion**, il est convaincu de l'intérêt du parrainage et prend librement la décision d'adhérer à cette démarche.
- Il s'engage à **rechercher activement un emploi** et à **informer régulièrement** son parrain ou sa marraine de ses démarches.
- Il sait qu'il **peut évoquer librement ses projets et les difficultés qu'il rencontre** avec son parrain ou sa marraine.



Comment ?

Le parrainage, comment ?

Le parrainage est une **action complémentaire à celle menée par les partenaires de l'emploi et de l'insertion**. Elle s'effectue en étroite collaboration avec eux et le filleul(e).

La mise en place du parrainage suit **un cheminement simple et concerté**.

Des outils sont aussi mis en place pour faciliter l'accompagnement du parrain/marraine et la progression du filleul(e). L'ALEF suit le processus et apporte son aide dès que nécessaire. Elle assure aussi la formation, favorise et suscite l'échange d'expériences entre parrains/marraines.

Les étapes

-  **Proposition de filleul(e)s** par les partenaires de l'emploi et de l'insertion
-  **Constitution du binôme parrain/marraine et filleul(e)** par le groupe de travail ALEF
-  **Préparation individuelle** du premier rendez-vous par le binôme
-  **Premier rendez-vous**
-  **Rendez-vous réguliers entre le parrain/marraine et le filleul(e)**
en moyenne deux fois par mois pendant environ six mois
des lieux de rencontres peuvent être suggérés par l'ALEF sur le territoire
suivi des rendez-vous par des fiches de suivi simples
-  **Bilan de mi-parcours**
-  **Bilan du parrainage**
-  **Suivi de l'évolution du filleul(e)**

Les outils

-  Guide du parrain/marraine et du filleul(e)
-  Fiche de préparation du parrain/marraine
-  Fiche de préparation du filleul(e)
-  Charte d'engagement mutuel dans le parrainage
-  Fiche de rencontres
-  Fiche d'évaluation à mi-parcours
-  Bilan de fin de parrainage
-  Fiche d'évaluation du programme de parrainage

**Le parrainage ...
pourquoi pas vous ?**

**N'hésitez pas à contacter Jérémie ROULLET au 06 37 70 97 95
pour plus d'informations**